

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue à la salle du conseil de l'Édifice Adélarde-Godbout à Saint-Jean-Port-Joli, le lundi 23 septembre 2024 à 19 heures.

Étaient présent(e)s :

M <sup>mes</sup>	Mélanie Bourgault	Saint-Marcel
	Anne Caron	Saint-Damase-de-L'Islet
	Nathalie Chouinard	Saint-Omer
	Luce Morneau	Tourville
MM.	Normand Caron	Préfet
	Claude Daigle	Sainte-Perpétue
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Normand Dubé	Sainte-Louise
	Claude Hudon	Saint-Roch-des-Aulnaies
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Jean-Pierre Lebel	Saint-Jean-Port-Joli
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Germain Pelletier	L'Islet
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité
	Michel Saint-Pierre	Saint-Cyrille-de-Lessard

Également présent(e)s :

M.	Frédéric Corneau	Directeur général
M <sup>me</sup>	Marie-Josée Bernier	Adjointe à la direction générale

## **1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, M. Normand Caron, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

162-09-24 Il est proposé par M. Germain Pelletier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Développement local et régional
  - 3.1- Demande de subvention – FRR-Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions – Projet : Éco-Éducation Montmagny-L'Islet
- 4- Période de questions pour le public
- 5- Prochaine rencontre
- 6- Levée de la session

### **3- DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

#### **3.1-Demande de subvention – FRR-Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions – Projet : Éco-Éducation Montmagny-L'Islet**

163-09-24	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	des partenaires importants pour la jeunesse sont engagés dans la mise sur pied d'un projet d'Éco-Éducation pour les écoles primaires des MRC de L'Islet et de Montmagny;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	plusieurs écoles ont déjà manifesté leur intérêt pour un tel projet;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	ce projet répond aux objectifs de plusieurs planifications stratégiques de la MRC ou de ses partenaires (PDZA, Stratégie d'alimentation locale, politique environnementale à venir, etc.);
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	ce projet répond à des besoins exprimés par le milieu communautaire concernant la réussite éducative des jeunes de notre territoire et la lutte contre la pauvreté;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny collaborent déjà sur ce projet porteur pour nos deux territoires;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	ce projet représente une opportunité pour la MRC de L'Islet de renforcer son attractivité auprès des jeunes familles;
	<b>CONSIDÉRANT QUE</b>	des fonds du programme Fonds régions et ruralité – Volet 1 sont toujours disponibles pour un projet sur notre territoire;
	<b>EN CONSÉQUENCE,</b>	il est proposé par M. Alphé Saint-Pierre et unanimement résolu : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ d'autoriser la MRC de L'Islet à déposer une demande de subvention dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 1;</li><li>▪ d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Corneau, à agir au nom de la MRC et à signer tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre de la demande d'aide financière déposée au Fonds régions et ruralité – Volet 1.</li></ul>

### **4- PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Aucune question n'est soumise aux membres du conseil.

### **5- PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine séance régulière du conseil de la MRC est prévue le mardi 15 octobre 2024 à 19 h 30.

**6- LEVÉE DE LA SESSION**

164-09-24 M. Ghislain Deschênes propose la levée de l'assemblée. Il est 19 h 07.

---

Normand Caron, préfet

Je, Normand Caron, préfet, atteste que ma signature au présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

---

Frédéric Corneau, greffier-trésorier